

LE CANADA À LA FOIRE DE PÉKIN

Plus de 500 hommes d'affaires et représentants du Gouvernement fédéral se sont rendus à Pékin, les 13, 14 et 15 août afin de prendre part à la plus grande foire commerciale à laquelle le Canada ait participé.

La Foire qui se tient du 21 août au 3 septembre, a été officiellement ouverte par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, qui a fait à cette occasion une visite officielle à la République populaire de Chine.

M. L.J. Rodger, du ministère de l'Industrie et du Commerce, est le directeur de cette exposition commerciale canadienne à Pékin qui présente une vaste gamme de produits de l'industrie canadienne. L'exposition occupe 200,000 pieds carrés de la surface du Centre des expositions de Pékin et présente les produits de 203 compagnies canadiennes.

Le choix des produits et des services exposés est basé sur l'intérêt exprimé par le Gouvernement de la République populaire de Chine dans certains domaines; l'équipement industriel, les machines agricoles, l'outillage de construction, l'équipement de transport, la machinerie pour l'exploitation des forêts et des mines y sont en demande; dans l'ensemble, c'est une gamme complète des produits industriels qui permettront de développer le pays. Aucun article de consommation ne sera représenté à cette exposition.

Parmi les produits exposés, on peut voir des ressources naturelles allant de l'amiante au zinc; des produits du bois, pâtes et papier, bois de sciage, contre-plaqués, etc.; de l'équipement et des services pour les relevés géophysiques; du matériel médical et des produits pharmaceutiques; des systèmes et

des composants électriques et électroniques; des services d'ingénieur conseil; des produits chimiques industriels dont des tissus synthétiques.

La Foire commerciale de Pékin est le résultat direct de la visite en Chine, sous la direction de M. Jean-Luc Pepin, ministre de l'Industrie et du Commerce, de 25 représentants du Gouvernement canadien et du monde des affaires.

M. Pepin, en exposant les objectifs de la Foire, a dit qu'elle "nous permettra de montrer comment le Canada peut produire et fournir un large éventail de produits finis spécialisés, semi-finis et des matières premières utiles à l'industrie, des produits agricoles et des services perfectionnés de génie".

"Nous pourrions aussi à l'avenir identifier les intérêts des Chinois et leurs besoins d'importation, et nous espérons en arriver à mieux connaître les agents commerciaux chinois, les sociétés commerciales d'État, les fabricants et les consommateurs afin de mieux comprendre leur système commercial" a ajouté le ministre.

On attend plus d'un quart de million de visiteurs à la Foire. Un répertoire officiel de 400 pages préparé par le ministère de l'Industrie et du Commerce, a été distribué aux sept sociétés commerciales de la République populaire de Chine et aux chefs des délégations. Il contient des messages du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et du ministre de l'Industrie et du Commerce, des illustrations du Canada, des statistiques sur le pays et une description des possibilités de chacune des 203 compagnies qui participent à la Foire, ainsi que la présentation illustrée des principaux produits.

LES SERVICES DE SOINS DE JOUR

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé que le Gouvernement fédéral aidera davantage les services de soins de jour et établira à Ottawa un centre de renseignements sur ces services.

Ce pas en avant est le résultat de modifications apportées à la Loi sur le Régime d'assistance publique du Canada. En vertu du Régime, le Gouvernement fédéral peut maintenant contribuer non seulement au paiement des frais de personnel, mais il peut le faire également dans le cas de l'équipement indispensable et des autres frais d'exploitation.

M. Munro a déclaré que le degré d'expansion que connaîtront les programmes de soins de jour au pays dépendra en grande partie de l'initiative provinciale. Le ministre a toutefois prévu que les frais additionnels de ces services accrus et de cette expansion se situeront entre deux et quatre millions de dollars pour le reste de l'année financière 1972-1973. Il a calculé pour 1973-1974 que l'augmentation varierait entre quatre et huit millions de dollars.

Le coût du centre de renseignements sur les soins de jour a été évalué à \$50,000 pour l'année en cours et \$75,000 pour l'an prochain.

L'évaluation de l'ensemble des besoins au Canada en matière de services de soins de jour n'est possible que dans une certaine limite. Cependant M. Munro croit qu'il y a au Canada plus d'un million d'enfants dont les mères ont un emploi et que 350,000 d'entre eux sont âgés de moins de 6 ans. Sur ce nombre, 140,000 logent dans des établissements de soins subventionnés, et environ 7,000 seulement dans les garderies.

La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme avait mis en lumière le besoin critique qui existe au Canada dans le domaine des soins de jour. La Conférence canadienne sur les soins de jour, en 1971, recommandait également que le Gouvernement fédéral augmente sa participation dans la prestation des services de soins de jour et la *Federation of Business and Professional Women's Clubs* a aussi fait connaître ses points de vue sur la question.